

Questions orales

Étant donné les circonstances, la ministre acceptera-t-elle de modifier les mesures législatives sur l'équité en matière d'emploi de façon à ce qu'elles s'appliquent à tous les ministères fédéraux qui devront alors se plier aux mêmes exigences que le secteur privé, même si la ministre n'oblige pas le secteur privé à respecter cette législation?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Monsieur le Président, le gouvernement a mis en place une mesure qui jamais n'avait été mise en place. C'est notre gouvernement, celui que je représente. Nous avons présenté un rapport. Des progrès ont été faits. Des améliorations restent à être apportées. Des sanctions ont été prises auprès des compagnies qui n'ont pas respecté cette loi et nous entendons bien sûr respecter cette loi et nous assurer que cette loi est respectée.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA NAMIBIE—LES MESURES PRISES PAR LES FORCES DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES

M. Howard McCurdy (Windsor—Lac-Sainte-Claire): Monsieur le Président, je m'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui semble jusqu'ici avoir accepté la version sud-africaine du massacre sanglant en Namibie. Est-il maintenant prêt à reconnaître que le contingent de l'ONU a tragiquement mis trop d'empressement à adopter la version sud-africaine des faits car le Conseil de sécurité, dont le Canada fait partie, a trop peu fait, a trop mal organisé son action, l'a trop mal dirigée et s'est laissé trop intimider pour être efficace?

Voudrait-il aussi reconnaître que le processus en Namibie avait dès le départ le tort de laisser le gouvernement sud-africain manipuler les événements là-bas? Ne serait-il pas temps de mettre de l'ordre dans ce gâchis?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, malheureusement, le député sacrifie l'exactitude à l'éloquence. Il demande à la Chambre de déclarer que le plan de paix en Namibie, dont je croyais le succès souhaité par tous, est une supercherie. Je ne le vois pas ainsi.

M. Riis: Il n'a pas dit cela.

M. Clark (Yellowhead): Je crois que les événements en Afrique du Sud compromettent gravement ce plan de paix. La tâche de notre pays et la résolution des députés devraient être de faire tout en notre pouvoir pour faire respecter l'accord par toutes les parties—la SWAPO, l'Afrique du Sud et tous les autres qui sont concernés—pour que nous puissions maintenir la paix en Namibie et en Afrique du Sud. C'est ce que nous tentons de faire. J'espérais pouvoir compter sur la coopération du député à cet égard.

Des voix: Bravo!

LE RÔLE DU CANADA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

M. Howard McCurdy (Windsor—Lac-Sainte-Claire): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se déshonore et il déshonore la Chambre en employant des mots dont je ne me suis pas servi.

Des voix: Bravo!

M. McCurdy: Monsieur le Président, le gouvernement actuel a abdicqué ses responsabilités en tant que membre du groupe de contact, il a permis que le Conseil des Nations Unies pour la Namibie soit exclue du processus de la paix et il n'a pas été étranger au fait que des troupes insuffisantes soient envoyées en Afrique du Sud pour les forces de maintien de la paix des Nations Unies. Ma question est simple et directe.

Le secrétaire d'État est-il disposé à agir au sein du Conseil de sécurité afin que l'accord sur la paix, y compris les élections, soit mis en oeuvre de façon juste et équitable? En particulier, demandera-t-il le déploiement rapide des 7 500 soldats de la paix qui devraient être envoyés là plutôt que les 4 500 qui n'y sont pas encore?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si j'ai cité incorrectement le député, je m'en excuse. Nous verrons bien s'il a effectivement qualifié le plan pour la paix en Namibie de supercherie ou non. La préparation a posé des problèmes. . .

Des voix: Il a été faussé!

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, des problèmes se sont posés dans la mise au point de ce processus. Ce sont des problèmes que le Canada a alors cherché à résoudre avec beaucoup d'énergie. Les problèmes éprouvés lors de la mise sur pied du GANUPT ont été résolus en partie par un accord à l'égard duquel le Canada a joué un rôle et selon lequel le secrétaire général, s'il le jugeait nécessaire, pouvait recommander au Conseil de sécurité d'augmenter les forces du GANUPT jusqu'au nombre convenu il y a quelques années.